



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 23 – Semaine du 04 au 08 juillet 2022

En bref

Tunisie :

- 61,2% des Tunisiens perçoivent le phénomène de corruption au sein de l'économie Tunisienne selon un rapport de l'INS et du PNUD
- Les négociations entre le FMI et le gouvernement tunisien ont débuté le 4 juillet
- L'inflation poursuit sa hausse en juin
- Le ministère du Commerce et du Développement des exportations annonce un plan spécial de soutien au pouvoir d'achat du consommateur
- Présentation de la Stratégie Industrielle et d'Innovation horizon 2035
- Signature d'un pacte de partenariat public-privé dans le secteur des composants automobiles
- Les recettes touristiques ont augmenté de 57% entre le premier semestre 2021 et celui de 2022

Libye :

- La NOC déclare l'état de force majeure dans plusieurs ports pétroliers
- Le champ pétrolier de Mabrouk sera réhabilité en 2023
- La Banque Centrale de Libye (BCL) a publié les recettes et dépenses de janvier à juin 2022.
- Le ministre des Finances a annoncé la mise en place d'un projet de transformation numérique afin d'assurer une meilleure gestion des données financières de l'Etat libyen
- Signature d'un partenariat entre le TABC et la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Misrata

LE CHIFFRE À RETENIR

+8,1%

Le chiffre de l'inflation au mois de juin 2022
selon l'INS



Tunisie

- **61,2% des Tunisiens perçoivent le phénomène de corruption au sein de l'économie Tunisienne selon un rapport de l'INS et du PNUD**

L'Institut National de la Statistique (INS) a publié la troisième édition du rapport d'enquête nationale sur la perception des habitants à propos des libertés, de la gouvernance locale et de la sécurité. Cette publication a été réalisée en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). L'enquête étudie notamment la perception par la population de la corruption : ainsi, 61,2% des Tunisiens participants à l'enquête estiment que le phénomène est présent dans la majorité des secteurs de l'économie nationale. Par ailleurs, 52,7% des enquêtés estiment que les efforts déployés par l'Etat concernant la lutte contre la corruption sont efficaces.

- **Les négociations entre le FMI et le gouvernement tunisien ont débuté le 4 juillet**

Après six mois de discussions techniques, les négociations entre le FMI et le gouvernement tunisien au sujet d'une aide financière ont débuté le 4 juillet. Selon le ministre de l'Economie et de la Planification, Samir Saïed, le dialogue devrait s'étendre sur les deux prochaines semaines. Le ministre a par ailleurs déclaré que ces discussions interviennent après que le gouvernement a présenté son programme de réformes. La conclusion rapide d'un accord doit permettre à la Tunisie de regagner la confiance des investisseurs internationaux et ainsi, à terme, redresser les grands équilibres financiers nationaux.

- **L'inflation poursuit sa hausse en juin**

L'Institut national de la statistique (INS) a publié le rapport sur l'indice des prix à la consommation du mois de juin 2022. L'inflation s'est établie à 8,1% au mois de juin contre 7,8% en mai 2022 et poursuit donc sa tendance haussière. Cette tendance est en partie soutenue par la hausse des prix des produits alimentaires (9,5% contre 8,2 en mai), et par celle des postes «loisirs et culture» (6,3% contre 5,5 en mai) et «meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (9,7% contre 8,4 en mai).

- **Le ministère du Commerce et du Développement des exportations annonce un plan spécial de soutien au pouvoir d'achat**

Le 4 juillet 2022, le ministère du Commerce et du Développement des exportations a annoncé un plafonnement des marges bénéficiaires de la grande distribution et du détail afin de soutenir le pouvoir d'achat du consommateur. Les plafonds des marges bénéficiaires varient d'un produit à un autre et ont été fixés à 8% pour le commerce de gros et 14% pour le commerce de détail. Cette décision a pris effet le 5 juillet et concerne plusieurs produits de consommation dont les prix ont augmenté au cours des derniers mois, tels que l'eau minérale, les huiles végétales, différentes boissons, les conserves alimentaires ainsi que les détergents

- **Présentation de la Stratégie Industrielle et d'Innovation horizon 2035**

La Stratégie Industrielle et d'Innovation horizon 2035 a été officiellement présentée le 6 juillet 2022 lors d'une conférence nationale rassemblant plus de 500 personnes en présence de la Cheffe du Gouvernement, Mme Nejla Bouden, et la ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, Mme Neila Gonji. Cette stratégie vise à rendre la Tunisie plus apte à faire face aux défis majeurs que représentent les transitions écologique et numérique tout en lui permettant d'améliorer la compétitivité et le rayonnement international de son industrie nationale. Afin de faire de la Tunisie un nouveau pôle d'excellence régional à

l'échelle euro-méditerranéenne, la stratégie prévoit 4 axes de travail : la mise en place d'un environnement d'affaires davantage favorable aux investissements, l'encouragement à l'innovation dans les entreprises, le soutien à leur internationalisation ainsi que le développement de leur spécialisation dans le but de faire émerger de nouveaux avantages concurrentiels dans des secteurs porteurs (aéronautique, électronique, agroalimentaire, pharmaceutique etc.). Poursuivant un objectif de croissance durable et ambitieux, la nouvelle stratégie a réaffirmé l'importance de l'inclusion régionale et a souligné l'efficacité des partenariats public-privé dont elle encourage le développement. Un PPP dans le secteur des composants automobiles a été signé lors de cette présentation.

Les trois panels organisés à la suite de la présentation de la nouvelle stratégie ont permis des échanges sur les nouveaux modèles de développement industriel envisageables par la Tunisie (numérique, vert et régional). Rassemblant ministres, représentants d'organisations internationales et chefs d'entreprises, ces derniers ont mis en évidence le caractère primordial d'un meilleur investissement dans les infrastructures, la formation et la recherche afin d'accélérer le développement de l'économie tunisienne.

- **Signature d'un pacte de partenariat public-privé dans le secteur des composants automobiles**

La conférence de présentation de la Stratégie Industrielle et d'Innovation horizon 2035 du 6 juillet 2022 a été l'occasion de signer la Charte « Partenariat Public-Privé dans le secteur de la construction automobile et de ses composants ». L'objectif de ce nouveau pacte est de valoriser la compétitivité de ce secteur en faisant passer le volume des exportations tunisiennes de composants automobiles de 7,5 Md TND (soit 2,35 Md EU) en 2022 à 14 Md TND (soit 4,4Md EU) en 2027. Outre le maintien de la Tunisie au rang de deuxième exportateur de composants automobiles du continent africain, il s'agit aussi de dynamiser le secteur par la création de 60 000 postes

supplémentaires pour atteindre 150 000 emplois d'ici 2027 (contre 90 000 en 2022). S'inscrivant dans l'objectif de montée de gamme de l'économie tunisienne énoncé dans le cadre de la Stratégie Industrielle et d'Innovation horizon 2035, le pacte doit surtout permettre à moyen terme d'augmenter l'attractivité de la Tunisie vis-à-vis des investisseurs et entreprises qui opèrent dans le secteur des voitures électriques et intelligentes.

- **Les recettes touristiques ont augmenté de 57% entre le premier semestre 2021 et celui de 2022**

Au cours du premier semestre 2022, 2,1 millions de touristes ont visité la Tunisie. Selon les déclarations de l'Office National du Tourisme (ONTT), ce chiffre est en hausse de 104% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette tendance devrait se poursuivre dans la mesure où plus de 4,75 millions de touristes sont attendus en Tunisie au cours de l'année 2022. Par ailleurs, d'après les données publiées par la Banque Centrale de Tunisie, le montant des recettes touristiques est passé de 901,2 M TND (soit 277,3 M EUR) au cours du premier semestre de l'année 2021 à 1,41 Md TND (soit 434 M EUR) au cours des six premiers mois de l'année 2022, soit une augmentation de 57%. Cependant, cette dynamique positive cache d'importantes disparités géographiques. Alors que les Tunisiens résidents à l'étranger représentent 37% des visiteurs et que l'ouverture des frontières avec l'Algérie offre de nouvelles perspectives, la reprise s'avère plus lente concernant les marchés européens traditionnels.

Libye

- **La NOC déclare l'état de force majeure dans plusieurs ports pétroliers**

Après les dernières fermetures des ports de Brega, Zueitina et récemment de Syrte, la National Oil Corporation a déclaré l'état de force majeure dans les ports pétroliers d'Al Sidra, d'Al-feel et de Ras Lanuf. Cette décision fait suite à l'expiration du délai de 72 heures qui avait été accordé aux milices bloquant les sites pétroliers pour rouvrir les champs et les ports pétroliers. Par ailleurs, la fermeture de ces sites a déjà entraîné la perte de 16 Md LYD et risque également de perturber l'approvisionnement en gaz naturel par la ligne côtière des centrales électriques de Zueitina, de Benghazi Nord et de Sarir.

- **Le champ pétrolier de Mabrouk sera réhabilité en 2023**

Le 30 juin 2022 une réunion s'est tenue à Tripoli entre le président de la NOC M. Sanalla, le directeur du projet de restauration du champ de Mabrouk M. Abu al-Khair et le président du comité de gestion de l'opérateur de Mabrouk Oil Operations A. Al-Rifai. A la suite de cette entrevue, la NOC a confirmé le projet de réhabilitation du champ de Mabrouk en janvier 2023. La production reprendra dès le premier trimestre avec pour objectif d'atteindre des résultats d'exploitation allant jusqu'à 25 000 barils par jour. Les opérations du champ pétrolier de Mabrouk ont été interrompues pendant 7 ans suite aux attaques subies en 2015 ayant entraîné des dégâts à hauteur de 575 M USD.

- **La Banque Centrale de Libye (BCL) a publié les recettes et dépenses de janvier à juin 2022.**

Les recettes totales pour la période s'élevaient à 56,5 Md LYD, tandis que les dépenses totales s'élevaient à 36,6 Md LYD. Le document indique que les recettes des ventes de pétrole sont de 37,3 Md LYD, tandis que les redevances du secteur sont de 6,4 Md. S'agissant des recettes douanières, elles

s'élèvent à 34 M LYD, alors que 627 M LYD de recettes fiscales ont été accumulées. Concernant les dépenses publiques, la Banque centrale a indiqué que le poste des salaires est de 20,3 Md LYD tandis que la section des subventions représente 8,8 Md LYD. La section « urgence » ne présente aucune dépense alors que le poste « développement » indique un montant de 118 M LYD correspondant aux bourses d'études pour les libyens étudiant à l'étranger qui ont été transférées aux ambassades libyennes. Enfin, la BCL a assuré un financement d'urgence en faveur de la National Oil Corporation (NOC), d'un montant total de 4,5 Md LYD. Par ailleurs, selon la Banque centrale les pertes directes résultant de la crise pétrolière s'élèvent à 3,5 Md USD.

- **Le ministre des Finances a annoncé la mise en place d'un projet de transformation numérique afin d'assurer une meilleure gestion des données financières de l'Etat libyen**

Lors du discours d'inauguration de l'édition 2022 de la Fintech Road Vision qui s'est tenue à Istanbul les 28 et le 29 juin, le ministre des Finances libyen a annoncé le lancement d'un projet de transformation numérique d'ampleur. Les principaux volets de ce projet concernent la mise en place d'un compte de trésorerie unifié ainsi que d'un système de collecte électronique à destination des administrations fiscale et douanière. Cet événement a aussi été l'occasion pour le ministre libyen de rappeler l'importance d'un haut niveau de coordination entre institutions financières et bancaires afin d'assurer une meilleure inclusion financière.

- **Signature d'un partenariat entre le TABC et la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Misrata**

A l'occasion de l'inauguration de la première édition de la foire des zones franches de Misrata, le Tunisia-Africa Business Council (TABC) et la Chambre de

Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Misrata ont conclu un accord de partenariat visant à développer les investissements et les échanges commerciaux entre la Tunisie et la Libye. De par ses infrastructures et ses implantations industrielles, Misrata apparaît d'autant plus stratégique aux yeux des signataires que son positionnement la rend particulièrement intéressante dans l'optique d'accélérer le développement des échanges commerciaux vers l'Afrique. Dans le cadre de cet accord, il a été décidé la participation active de la Chambre de Misrata à la 4^{ème} édition du Forum économique tuniso-libyen, qui doit se tenir à Sfax les 28 et 29 septembre 2022, ainsi que l'organisation de la première édition du salon tuniso-libyen à vocation africaine dans le cadre de la Foire Internationale de Misrata qui aura lieu au cours du mois de novembre prochain. Outre la préparation de ces deux évènements, la signature de cet accord va permettre de faciliter le développement d'un certain nombre de projets d'infrastructure destinés à optimiser les échanges régionaux et continentaux. Parmi ceux-ci, on compte notamment la mise en place d'une ligne maritime devant relier Sfax à Misrata ainsi que l'aménagement de l'axe routier reliant le littoral libyen (à partir de Misrata) à l'Afrique subsaharienne (jusqu'à à Agadez au Niger).

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique de Tunisie et de Libye
Rédacteurs : Adil Rais, Hugo Mahut, Chloé Koskas

Pour s'abonner : adil.rais@dgtresor.gouv.fr

Crédits photo : ©Chloé Stutzmann

Retrouvez les brèves sur notre site : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN>